



# Découvrir les droits des enfants

## Thématiques :

Droits des enfants et citoyenneté

## Objectifs :

- Analyser des informations visuelles
- Apprendre à être citoyen
- Découvrir de nouvelles choses pour en discuter avec les péllicopains



## Matériel

Fiches d'activité



45 min



## Activité en classe

## Etapes de l'activité

**1.** Demandez aux enfants s'ils connaissent et sont capables de lister leurs droits et notamment ceux de la Convention internationale des droits des enfants (voir ressources et définitions). Notez leurs réponses au tableau.

**2.** Répartissez les enfants en groupe, distribuez-leur une partie des cartes (fiches d'activité 1/2 et 2/2) chacun et demandez-leur de les compléter en écrivant ce qu'ils comprennent de chaque droit.

**3.** Discutez tous ensemble de chaque droit des enfants et demandez-leur s'ils ont bien compris ce qu'ils signifient (voir ressources et définitions). Prenez des notes au tableau.

**4.** En groupe, demandez aux enfants de choisir :

- 1 droit qu'ils pensent être le plus respecté dans le monde
- 1 droit qu'ils pensent être le moins respecté dans le monde

**5.** Demandez-leur de présenter et expliquer leurs choix au reste de la classe.

**6.** Demandez-leur pourquoi d'après eux ces droits sont importants et s'ils ont des idées de ce qu'il faut faire s'ils ne sont pas respectés.

## Ressources et definitions

### **La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) :**

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) est un traité international adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989. Ratifiée par 196 États (...), *elle* énonce les droits fondamentaux des enfants. ([Unicef](#))

### **Droit à l'égalité :**

Les enfants doivent être traité à égalité avec les autres enfants, partout dans le monde, quels que soient leur origine, leur sexe, leur religion, leurs opinions, leur handicap, leurs croyances ou leur couleur de peau.

### **Droit d'avoir un identité :**

Chaque enfant a droit à un nom et une nationalité pour qu'il soit toujours protégé et pris en charge par son pays.

### **Droit de vivre en famille :**

Tout enfant a le droit d'être entouré de personnes qui l'aiment et s'occupent de lui, en premier lieu ses parents, sa famille ou des personnes chargées de les remplacer lorsque c'est impossible.

### **Droit à la santé :**

Chaque enfant doit pouvoir être soigné s'il est malade, être suffisamment nourri, être protégé et avoir des conditions de vie qui ne sont pas dangereuses pour sa santé.

### **Droit à l'éducation et aux loisirs :**

Les enfants ont le droit d'aller à l'école, d'avoir accès à des connaissances qui les aideront à préparer sa vie d'adulte, de se reposer, de jouer et de faire des activités récréatives propres à leur âge.

### **Droit à la protection de la vie privée :**

Les enfants ont le droit de préserver une sphère personnelle et intime dans leur quotidien, indépendamment de leur vie familiale.

### **Droit à une justice adaptée à son âge :**

Chaque enfant a le droit d'avoir une justice adaptée à son âge avec un avocat spécialisé pour le conseiller, le défendre et par un juge des enfants.

### **Droit d'être protégé en temps de guerre :**

Chaque enfant doit être protégé de la guerre et de ses conséquences (réfugié, blessé, prisonnier ou obligé de travailler pour une armée).

### **Droit d'être protégé contre toutes les formes de violences :**

Les enfants ont le droit d'être protégé contre toute forme de violence, d'atteintes ou de brutalités physiques, mentales ou sexuelles, d'abandon ou de négligence.

### **Droit d'être protégé contre toutes les formes d'exploitation :**

Un enfant ne doit pas être obligé de travailler dans des conditions difficiles et dangereuses pour survivre ou faire vivre sa famille.

### **Droit de s'exprimer et d'être entendu sur les questions qui le concerne :**

Les enfants ont le droit d'exprimer librement leur opinion, tout en respectant celle des autres, de rechercher, de recevoir et de répandre des informations.

### **Droit de l'enfant en situation de handicap de vivre avec et comme les autres :**

Les enfants en situation de handicap ont les mêmes droits que tous les autres enfants, notamment celui de grandir dans un environnement inclusif et respectueux de leurs besoins spécifiques.

*Ces définitions sont issues de différentes sources : [Défenseurs des Droits](#), [Bice](#) et [Le Délégué général aux droits de l'enfant](#).*



## Les droits des enfants

 <b>Droit à l'égalité</b> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	 <b>Droit d'avoir une identité</b> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	 <b>Droit de vivre en famille</b> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
 <b>Droit à la santé</b> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	 <b>Droit à l'éducation et aux loisirs</b> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	 <b>Droit à la protection de la vie privée</b> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>



Droit à une justice adaptée à son âge

---

---

---

---

---



Droit d'être protégé en temps de guerre

---

---

---

---

---



Droit d'être protégé contre toutes les formes de violences

---

---

---

---

---



Droit d'être protégé contre toutes les formes d'exploitation

---

---

---

---

---



Droit de s'exprimer et d'être entendu sur les questions qui le concerne

---

---

---

---

---



Droit de l'enfant en situation de handicap de vivre avec et comme les autres

---

---

---

---

---